

marque à leurs yeux toutes les péripéties de leurs derniers moments.

A l'appui de la deuxième révélation, Ravet me fait observer que sa belle-mère a été très-sévère envers lui et son frère, qu'ils n'ont pas été heureux auprès d'elle, et que c'est peut-être l'effet de la conduite de cette femme à leur égard qui l'attriste ainsi, et la fait se regarder comme étant coupable d'avoir accompli à regret la tâche qu'elle s'était imposée volontairement. Cette réponse, que fait cette femme à Ravet : « Ce n'est pas à moi de faire valoir ces choses auprès de Dieu, c'est à vous, » puis de demander des prières, vient bien à l'appui de la révélation faite par Adèle (tome III *des Arcanes*), sur la justice divine et la justice facultative des hommes. En effet, si celui qui a à se plaindre de ses frères et sœurs est le premier à prier Dieu de leur pardonner, il devient naturel d'admettre que c'est qu'il a pardonné lui-même, et n'en appelle au tribunal divin que pour implorer sa miséricorde envers son oppresseur.

La connaissance de cette justice offre quelque chose de consolant à celui qui supporte ici-bas le poids des cent oppressions dont il est accablé ; elle éteint bien des projets de vengeance matérielle, pour s'en remettre à la vengeance divine ; car savoir qu'il n'est pas possible à aucun Esprit de jouir d'un bonheur parfait au monde spirituel, si une seule voix demande à Dieu justice contre lui, est une connaissance consolante, nous le répétons.

Le côté moral de cette révélation est beaucoup plus en rapport avec les besoins passionnés de vengeance que nous éprouvons tous plus ou moins, que ces enfers si rougis à blanc soient-ils de toutes ces sectes qui nous en ouvrent ou ferment les portes, sur la maigreur ou la rotondité de leur bourse. Quel respect pour Dieu, et quelle dignité pour l'homme peut-il ressortir de ces bénédictions ou de ces rémissions, vendues aux mourants au plus offrant et dernier enchérisseur ? Ah ! pauvre espèce humaine, le jour où tu croiras en la justice de Dieu, tu ne te prosterner plus servilement aux pieds de ceux qui se disent être ses justiciers. Etudie donc une bonne fois ce qu'on t'offre de croire si aveuglément, et cesse de payer si cher de telles turpitudes !

## 20 JUILLET.

DEUXIÈME ÉTUDE SUR LA SPIRITUALISATION D'UN GROUPE D'ÊTRES A LA FOIS. — COMMENT CHACUN D'EUX S'ORIENTE AU MONDE SPIRITUEL. — PERTE DE L'OBSERVATION HUMAINE AINSI QUE LA PERTE DU MOI DANS CERTAINS CAS. — POURQUOI LES SPIRITUALISÉS NE NOUS APPARAISSENT-ILS PAS SUIVANT LES PROMESSES QU'ILS NOUS ONT FAITES A CET ÉGARD. — ÉTAT DES SUICIDÉS, ETC. — OBS.

D. Votre guide peut-il aujourd'hui vous faire voir ou vous donner la description de la spi-

ritualisation d'un groupe d'hommes à la fois?

R. Après quelques minutes d'entretien avec son guide, Ravet s'exprime ainsi qu'il suit : Un boulet, une volée de mitraille, ou une fusillade viennent à frapper sur un régiment : il tombe une soixantaine de soldats, je le suppose, parmi lesquels j'en admets une quinzaine de frappés à mort, et le reste plus ou moins grièvement blessés. Ceux frappés mortellement ne subissent qu'une espèce d'évanouissement plus ou moins prolongé ; mais le plus souvent fort court. Ils reviennent à eux comme nous le faisons en nous réveillant le matin à la vie matérielle, animés par l'idée ou l'ordre d'idées qu'ils avaient avant de combattre ou en combattant, c'est-à-dire les uns craignant les suites de ce combat, les autres espérant au contraire la victoire. Ceux-ci braves et méprisant la mort ; ceux-là poltrons et la redoutant. Ces derniers préférant leurs foyers aux champs de bataille, et les premiers préférant au contraire le tumulte des camps. Les premiers se relèvent, cherchent leur rang et leurs camarades, et suivent par l'ordre de leurs idées toutes les péripéties du combat. Les autres, au contraire, sont guettés par leurs parents ou leurs amis spiritualisés, qui viennent de suite les instruire de leur état et leur facilitent les moyens de l'apprécier. C'est ainsi que chacun rentre dans l'ordre d'idées qu'il affectionne, et vit dans ses idées jusqu'à épuisement de cette affection.

D. Pourquoi les parents et les amis spiritualisés de ceux qui rentrent dans leurs rangs (comme vous le dites) ne viennent-ils pas instruire ceux-ci de leur état ?

R. Parce que ces hommes ne voudraient pas les croire, parce qu'ils veulent vaincre et non mourir, parce qu'enfin ils ne croient pas à une autre existence que celle qu'ils mènent. Il y en a parmi eux auxquels on fait voir, par les blessures qu'ils ont reçues, qu'ils n'ont pu y survivre. Ils n'en croient rien et s'acheminent vers l'ambulance, où, disent-ils, ils seront bientôt guéris.

D. Qui les panse dans ces ambulances ?

R. Les médecins spiritualisés comme eux, qui sont dans un même état d'incrédulité, qui ne veulent pas et qui ne peuvent pas croire, par les idées qu'ils ont sur la mort, qu'il y a quelque chose qui survit à la tombe. Si vous connaissiez toute la peine que les bons Esprits qui s'intéressent à leur sort se donnent pour les tirer de leur erreur, vous en seriez étonné. Ils sont à leur égard ce que sont les gens qui traitent les fous, gens qui emploient tous les moyens en leur pouvoir pour rappeler ces fous à une plus vraie observation de leur état, ce qui, joint aux traitements appropriés, n'arrive qu'après plusieurs années, et fort souvent jamais.

D. Vous affirmez qu'il en est ainsi?... Ce fait m'a déjà été souvent affirmé ; mais il est si pénible de l'admettre que j'en doute toujours, malgré que

j'aie cherché moi-même à l'expliquer de différentes manières ?

R. Admettez-le, car cela est très-exact.

D. Un de ces soldats, qui, par exemple, a eu la tête emportée par un boulet, peut-il encore douter qu'il est frappé mortellement ?

R. Il en doute autant que celui qui meurt lentement des suites de ses blessures. Ce dernier prend son réveil à la vie spirituelle pour la suite d'un évanouissement, et le premier prend le sien comme la suite d'un fort étourdissement. Il sait bien qu'il a été frappé à la tête ; il sent même une douleur pendant un temps, en rapport avec l'idée qu'il se fait de l'instrument qui l'a frappé, et se dit : J'ai reçu un fameux coup ; mais cela va mieux !... Vous devez bien penser qu'il ne peut chercher après sa tête, vu que sa tête spirituelle est inséparable de son corps. Aussi ne peut-il même penser qu'elle lui a été enlevée.

D. Vous dites qu'il se remet dans les rangs ; mais s'il voit ces rangs, comme vous l'affirmez, il ne peut les voir composés que des soldats et que des officiers parmi lesquels il se trouvait à l'action du combat. Ces officiers et ces soldats peuvent avoir été frappés mortellement comme lui et être remplacés par d'autres qu'il ne connaît pas. Comment ne voit-il pas cela ?

R. Il ne le voit pas parce qu'il ne le suppose pas. Il entre, je vous le répète, dans l'ordre d'idées qu'il avait avant ce combat. Cette ordre d'idées ne

lui représente personne des siens blessés ni tués ; ou, s'il en était ainsi, c'est que ceux-ci auraient été frappés avant lui. Alors il ne voit qu'eux ; il vit dans le domaine de ses pensées, qui sont la fausse existence que vous connaissez (1) ; existence qui ne peut lui représenter que tout ce qui s'est passé ou que tout ce qu'il dispose par ce même ordre d'idées.... S'il connaissait un des siens plus brave que lui, il suppose que, vu sa bravoure, ce camarade n'a pas été tué. Il en est autrement s'il connaissait un poltron en le supposant tué. Chacun appelle à lui et jouit de la vue de l'image qu'il appelle, et surtout comme il veut la voir, comme il arrive de le faire dans nos sommeils magnétiques, et comme il arrive aux fous de vivre dans les images qu'ils groupent à cet effet. Je ne peux vous offrir pour comparaison matérielle de la spiritualisation d'un grand nombre d'hommes à la fois, que celle de déposer un morceau de sucre dans un verre d'eau, puis de le regarder fondre. Vous verrez une grande quantité de petites bulles gazeuses monter à la superficie du verre d'eau sous forme de petites sphères, puis s'agréger ensemble selon leur affinité avec des groupes de petites sphères semblables (vu que le sucre est un composé de plusieurs combinaisons qui ont des affinités plus ou moins prononcées). Eh bien ! il en est ainsi des âmes qui

(1) Voir l'article Conclusion, de l'abrégé du *Traité du Ciel et de l'Enfer*, d'Emmanuel Swedenborg, publié par l'auteur de cet ouvrage.

changent d'état : elles s'unissent par groupe suivant leur affection.

D. Quel est le point de démarcation pour l'homme entre l'ignorance et la connaissance de sa spiritualisation ?

R. Il est dans la croyance plus ou moins prononcée que chacun de nous a envers une existence future. Lorsqu'il nous arrivera de nous spiritualiser nous-mêmes, nous en serons avertis comme les autres par les communications spirituelles qui se font à cet effet. Sachant d'avance que cela se passe ainsi, nous appellerons à notre secours les Esprits dans lesquels nous avons confiance. Ces Esprits viendront vers nous, et n'auront aucune peine à nous dessiller les yeux. Mais il n'en peut être ainsi envers les êtres qui repoussent à ce sujet toute espèce de démonstration, comme nous le voyons sur la terre lorsqu'il nous arrive de leur parler de la vie future. Ils nous rient au nez, nous traitent de visionnaires, s'ils n'osent nous traiter de fous. Ces êtres préfèrent entendre le premier professeur venu, lorsque ce professeur traite des questions qu'il leur convient d'étudier. Oh ! cet homme est pour eux un savant, un bon penseur. Oui, croyez-moi, il est très-difficile de ramener ces incrédules, nouvellement spiritualisés, à des opinions plus vraies ; aussi les Esprits en éprouvent-ils beaucoup de peine.

D. Pourquoi les démonstrations de la vie spirituelle ne sont-elles pas plus fréquentes sur la

terre, par des apparitions locales ou des manifestations d'un autre genre ? Combien de personnes se spiritualisent en promettant aux leurs de leur apparaître si faire se peut, et n'en font rien ? Cela disposerait davantage les hommes à étudier cette question.

R. Oh ! on ne peut pas faire ce que l'on veut dans l'état spirituel, malgré la croyance contraire qu'on en a. Il peut arriver 1° qu'on ne se croie pas spiritualisé ; 2° des Esprits, pour des causes à eux connues, peuvent vous enlever la mémoire de cette promesse ; 3° vous pouvez avoir conservé le souvenir et l'envie d'y satisfaire sans le pouvoir faire ; 4° vous pouvez entrer dans un état d'indifférence à ce sujet que vous ne supposiez pas devoir exister ; 5° il peut arriver que la personne à laquelle vous avez fait cette promesse ne soit pas digne de son accomplissement, ou qu'elle soit d'une trop grande sensibilité pour pouvoir en supporter la sensation. Ces empêchements s'étendent à l'infini ; puis il y a des lois qui président à ces manifestations qu'on ne peut enfreindre à volonté.

D. Je ne comprends pas ces empêchements ?

R. Supposez que vous avez un parent ou un ami enfermé au bagne, ami ou parent auquel vous désirez faire parvenir un mot d'espoir. Vous cherchez alors tous les moyens possibles pour faire arriver ce mot jusqu'à lui, soit en voulant corrompre les gardiens, connaître ceux qui s'approchent le plus près, le lieu même où il est, afin de

creuser un trou, ou faire passer à travers quelque fissure ce mot consolant. Vous épuisez ainsi mille moyens sans pouvoir trouver le bon. Il en est ainsi quelquefois de ceux qui ont fait les promesses desquelles vous parlez; ils cherchent à nous apparaître dans notre sommeil, et à nous forcer de garder le souvenir de cette apparition à notre réveil, ou ils désirent attirer notre attention par des bruits, des *frôlements*, des attouchements, des coups brusques sur les meubles, des lumières, des intuitions, enfin cent moyens différents, sans saisir le bon; aussi éprouvent-ils un grand trouble lorsqu'ils ne peuvent réussir.

D. Qui donc les empêche de réussir? ce que quelques-uns peuvent tous devraient le pouvoir. Nous connaissons des faits semblables sur la terre, qui nous font désirer qu'ils soient plus étendus.

R. Qui donc les empêche? de bons ou de mauvais Esprits, ainsi que les cas que je viens de vous citer; ces manifestations ne relèvent pas que de la volonté humaine, croyez-le bien; s'il en était ainsi, les uns en feraient un usage contraire en vous troublant beaucoup. Les bons Esprits qui veillent sur vous savent paralyser ou étendre ces manifestations selon leur utilité. Croyez que, s'il n'en était pas ainsi, la liberté humaine serait encore plus entravée que vous le croyez.

D. Puisque nous parlons de liberté humaine, je désire vous entretenir d'un fait qui paraît entraver beaucoup cette liberté. Je vous ai déjà dit qu'Adèle

est très-sensible au bruit de l'orage, qu'elle en éprouvait parfois des sensations si grandes, que je redoutais toujours cet état de l'atmosphère. Il m'arriva un jour qu'elle était en sommeil magnétique, de désirer lui enlever la perception des éclairs et l'audition d'un très-fort orage qui était survenu pendant ce sommeil. Je convins avec elle qu'elle n'en entendrait rien à son réveil; ce qui réussit à merveille, malgré l'intensité de l'orage qu'il faisait ce jour-là... Il y a quelques jours, qu'étant encore en sommeil magnétique, un orage assez fort éclata subitement. Je donnais une séance d'apparition à M. Denizet-Gentil, cultivateur à Perrollet. Ce monsieur ayant reçu une très-bonne instruction, et possédant un jugement très-juste, désirait s'assurer par lui-même de la véracité des faits contenus, tomes II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> des *Arcanes*, me disant qu'il avait perdu sa foi sur les marches de l'église où elle était éclosée autrefois. Pensant qu'Adèle la lui ferait retrouver, par ces démonstrations sans répliques dont elle est si riche (1), j'étais en train, dis-je, de faire cette étude avec cet honorable monsieur, lorsque l'orage éclata. Je profitai de cette occasion pour dire à ce monsieur: Ignorant comme vous l'êtes des facultés magnétiques et des dépendances somnambuliques, je vais vous rendre témoin d'une expérience qui, à elle seule, en vaut bien cent autres. Vous entendez

(1) Voir la lettre de ce Monsieur, page 22, du tome II<sup>e</sup> de l'*Encyclopédie magnétique spiritualiste*.

l'orage qu'il fait ? Adèle en a une frayeur très-pénible dans son état de veille ; eh bien ! je vais la réveiller à cet état, de manière qu'elle n'entende ni les coups de tonnerre ni ne voie les éclairs. Ce monsieur parut douter de cette assertion ; mais, agissant cette fois comme à la précédente, j'obtins le même résultat à n'en pouvoir douter : je vous demande donc auquel d'Adèle ou de moi est dû l'accomplissement de ce phénomène ?

R. A votre volonté soutenue de l'adhésion d'Adèle.

D. Mais ce fait nous conduit à l'admission de cent autres semblables, qui aboutissent à la perte de l'individualité même. Si je peux ce que je viens de vous citer, je peux également faire disparaître des yeux ou des sens d'un être ce que je veux, et aller jusqu'à transposer une individualité dans une autre individualité, effacer le souvenir du moi, et d'une Adèle en faire une Joséphine ou une toute autre personnalité. Ces expériences ont déjà été tentées et très-bien réussies. Qu'en pensez-vous ?

R. Que cela se peut, mais à de rares intervalles, afin de vous prouver qu'il n'y a rien d'impossible à l'homme, que de trop user de ces facultés. Cela vous prouve que la terre, et tout ce que vous prenez pour être parfaitement réel, s'efface devant le réel, le vrai et la *vie de la parole*. Les faits que vous venez de me citer sont dus à la puissance de la parole, qui, comme vous le savez, est le son de

la pensée, et cette dernière le type même de la chose que vous voyez matériellement.

D. Vous m'effrayez ; car enfin si je peux être dépendant du moindre caprice d'un orgueilleux auquel il plaira de me faire perdre le souvenir de ma personnalité, en faveur d'une personnalité qui m'est étrangère, adieu l'immortalité individualisée de l'âme humaine telle je l'entends, et tel j'en soutiens la thèse depuis plusieurs années.

R. Arrêtez ! arrêtez !... Cette faculté de l'homme a ses limites ; elle lui est donnée en vue de lui prouver l'immensité de l'infini, mais elle s'arrête devant les lois de conservation établies par Dieu. Ce qui arrive aux lucides desquels vous parlez ne dure qu'un temps ; il en est à leur égard comme à celui des fous ou des hallucinés qui se croient être des Christ, des Louis XIV, des Napoléon ou quelques grands personnages. Ces hommes errent dans le domaine de leurs pensées et de leurs facultés somnambuliques de cognition pour agir tel ils le désirent, et dire ce qu'ils disent ; mais il vient pour eux, comme pour les lucides desquels vous parlez, des temps de réharmonisation, par lesquels ils retrouvent leur individualité passée, et voient avec regret et amertume les errements de leurs pensées.

D. Il était temps que vous me disiez ces choses, car vous embrouillez un peu mes idées sur cette question... Permettez-moi de vous en soumettre encore une autre. Un de mes amis m'écrivit ces